



STELLA DUPONT

Paris, le 15 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : **MON AMENDEMENT POUR PROLONGER ET AUGMENTER DE 1000€ CE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES AGRICULTEURS JUSQU'EN 2025**

Dans le cadre de l'examen du Projet de loi de Finances pour 2022, l'Assemblée nationale a adopté une **mesure significative de soutien à l'agriculture biologique**.

Dans le futur programme européen de soutien à l'agriculture et à la transition agroécologique 2023-2027, il est prévu de renforcer les moyens pour la conversion à l'agriculture biologique. C'est une des mesures fortes qui s'inscrit dans l'objectif d'atteindre 25% de surface labellisée "agriculture biologique" pour 2030. Mais ce futur programme prévoit aussi une réduction des aides au maintien pour l'agriculture biologique à partir de 2023 (1).

Afin d'apporter de la visibilité et de maintenir un **soutien significatif de l'État à l'agriculture biologique**, j'ai travaillé à la définition d'une solution pour traiter ce point essentiel. Nos agriculteurs sont un pivot de la transition écologique et un secteur porteur de notre économie. J'ai proposé de prolonger ce crédit d'impôt jusqu'en 2025 inclus et de l'augmenter de 1.000€ pour le porter à 4.500€ par an.

Mon amendement a été adopté à l'unanimité. C'est un signal fort de soutien au développement de l'agriculture biologique ! Il doit s'accompagner d'une stratégie pour développer la consommation de produits bio pour permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail. **Il nous faut avoir une action globale et cohérente pour promouvoir et continuer à développer le bio.** Cela passe par la compréhension fine des enjeux sur le terrain mais aussi par un travail législatif approfondi, où chaque texte examiné peut constituer une fenêtre pour porter ce secteur.

(1) Le crédit d'impôt pour le soutien à l'agriculture biologique s'applique à deux catégories d'entreprises agricoles : celles qui ont une activité agricole biologique (40% au moins de leurs recettes doivent provenir d'activités agricoles biologiques), et celles qui se convertissent à l'agriculture biologique ou qui cherchent à la maintenir.